



Conseil économique et social

Distr. limitée
27 juin 2014
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Cinquante-quatrième session

2-27 juin 2014

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-quatrième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Hiroshi Onuma (Japon)

Additif

Projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017

[Point 3 b)]

Programme 24

Information

1. À sa 20^e séance, le 13 juin 2014, le Comité a examiné le programme 24 (Information) du projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017 ([A/69/6](#) ([Prog. 24](#)) et [Corr.1](#)).
2. Le Représentant du Secrétaire général a présenté le programme et a répondu aux questions posées lors de son examen par le Comité.

Débat

3. Les représentants ont apprécié le travail effectué par le Département ainsi que le rôle essentiel qu'il a joué pour transmettre le message des Nations Unies dans le monde entier.
4. Des délégations ont souligné le rôle essentiel joué par les centres d'information des Nations Unies dans les activités de sensibilisation, notamment dans la diffusion d'informations sur les activités menées par les Nations Unies. Une délégation a demandé comment l'Organisation envisageait le rôle futur des centres et de quelle manière le Département continuerait de les appuyer.



5. Les participants se sont félicités du travail accompli par le Département pour souligner l'importance que le Secrétaire général attache aux résultats, au sens des responsabilités et à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, tout en relevant les défis mondiaux pour le bien de tous et en s'acquittant pleinement des mandats confiés par les États Membres.

6. Des délégations ont insisté sur l'importance du multilinguisme et de la parité des six langues officielles de l'Organisation. On a souligné que la qualité des services d'interprétation et de traduction était de la plus haute importance pour le processus intergouvernemental et, à cet égard, on s'est interrogé sur la traduction électronique des documents et la manière dont l'Organisation pourrait garantir la qualité des documents ainsi produits. Des préoccupations ont été exprimées au sujet de l'établissement de certains documents d'information et contenus de sites Web publiés uniquement en anglais, ou en anglais et en français, et d'aucuns ont demandé pourquoi ils n'étaient pas disponibles dans les six langues officielles et si cela était lié à des contraintes budgétaires. L'opinion a été émise que les efforts déployés par le Département pour respecter le multilinguisme étaient insuffisants et des questions ont été posées sur les mesures supplémentaires qu'il prenait pour garantir la parité des langues. Il a également été demandé si une analyse coûts-avantages avait été effectuée concernant les produits d'information établis dans d'autres langues que les langues officielles.

7. Des précisions ont été demandées au sujet du taux d'exécution réduit par rapport aux mesures des résultats fixées pour l'exercice biennal 2012-2013, comme il ressort du rapport du Secrétaire général sur l'exécution des programmes (A/69/144). Des délégations se sont dites préoccupées par l'élimination de publications dans un souci d'économie de papier et ont demandé si une enquête avait été conduite auprès des utilisateurs finaux avant d'interrompre les publications, afin de déterminer les effets de cette mesure.

8. Les délégations se sont félicitées de l'utilisation croissante des technologies modernes et de l'adaptation du Département en la matière, tout en soulignant qu'il fallait conserver certains médias traditionnels comme la radio et les documents imprimés. On a rappelé qu'il était difficile pour certains pays d'accéder aux produits d'information électroniques et souligné qu'il faudrait conduire des enquêtes auprès des utilisateurs et procéder à des analyses coûts-avantages avant de supprimer les médias traditionnels. De l'avis d'une délégation, l'Assemblée générale ayant approuvé la tenue de réunions économes en papier uniquement à titre expérimental, le Département devrait coopérer davantage avec les publics cibles pour déterminer s'ils souhaiteraient recevoir les documents en format papier ou électronique.

9. Des précisions ont été demandées sur l'intention du Département de regrouper les effectifs de certaines équipes en fonction des langues.

10. On a souligné l'importance de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld en tant que gardienne des documents historiques des Nations Unies, et des précisions ont été demandées quant aux progrès réalisés dans la numérisation des documents, y compris la manière de les consulter.

11. On a aussi souligné l'importance de la mesurabilité des indicateurs de succès et affirmé qu'ils devraient être quantifiés pour pouvoir être comparés à des critères donnés.

Conclusions et recommandations

12. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver le descriptif du programme 24 (Information) du projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017, sous réserve des modifications ci-après :

Orientation générale

Paragraphe 24.1

Remplacer le texte de la deuxième phrase par le texte suivant :

« À ce titre, il établit et met en œuvre des stratégies de communication; engage des échanges avec les populations locales partout dans le monde grâce au réseau de centres d'information des Nations Unies; produit, promeut et fournit des produits et services, dans chacune des six langues officielles, dans les domaines de l'information et des médias; établit et élargit des partenariats et mène des activités de sensibilisation et de partage des connaissances. »

Paragraphe 24.2

À la fin du paragraphe, ajouter le membre de phrase « et [67/292](#) ».

Nouveau paragraphe 24.5

Après le paragraphe 24.4, insérer un nouveau paragraphe 24.5 ainsi libellé :

« Le Département souligne l'importance que revêt la parité des six langues officielles de l'Organisation afin qu'elles soient utilisées pleinement et traitées également dans les activités du Département de l'information du Secrétariat. »

Renommer en conséquence les paragraphes suivants.

Paragraphe 24.6 (ancien par. 24.5)

Remplacer le libellé de la première phrase par le libellé suivant :

« Pour accomplir la mission dont il est investi, le Département fonde son action sur les principes de base suivants, en mettant l'accent sur le multilinguisme dès le stade de la planification : l'établissement de relations de travail stratégiques avec les départements et bureaux organiques du Secrétariat et les organismes des Nations Unies; une plus grande utilisation des dernières technologies de l'information et des communications, tant dans les médias traditionnels que dans les nouveaux médias, afin d'assurer une diffusion directe et instantanée de l'information dans le monde entier; la promotion du multilinguisme et le respect de la parité des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies dans la rédaction des supports d'information et de communication. »

Sous-programme 1
Services de communication stratégique

Indicateurs de succès

À la fin du libellé de l'indicateur b), ajouter le membre de phrase suivant :
« , au total et par langue officielle ».

À la fin du libellé de l'indicateur c) ii), ajouter le membre de phrase
suivant : « , au total et par langue officielle ».

Stratégie

Paragraphe 24.8 (ancien par. 24.7)

Remplacer le libellé de la troisième phrase par le libellé suivant :

« Des centres d'information désignés à cet effet aideront les autres centres de leur région à mettre en commun leurs connaissances et leurs ressources et à élaborer des messages et des campagnes de sensibilisation adaptés aux besoins et aux intérêts régionaux et sous-régionaux, compte tenu de la dimension linguistique des publics cibles. »

Paragraphe 24.9 (ancien par. 24.8)

Remplacer le libellé de la première phrase par le libellé suivant :

« Des produits d'information seront élaborés dans chacune des six langues officielles et dans les langues locales, afin de mieux faire comprendre au public les objectifs et activités de l'Organisation. »

Sous-programme 2
Services d'information

Réalisations escomptées du Secrétariat

À la fin du libellé de la réalisation escomptée a), ajouter le membre de phrase suivant : « qui sont établis dans les six langues officielles ».

À la fin du libellé de la réalisation escomptée b), ajouter le membre de phrase suivant : « dans les six langues officielles ».

Indicateurs de succès

À la fin du libellé de l'indicateur a) i), ajouter le membre de phrase suivant : « , au total et par langue officielle ».

Remplacer le libellé de l'indicateur a) ii) par le libellé suivant :

« ii) Augmentation du nombre de partenariats avec les réseaux de diffusion et de rediffusion d'émissions de radio et de télévision, par langue et par région (officielle et non officielle). »

À la fin du libellé de l'indicateur b), ajouter le membre de phrase suivant :
« dans les six langues officielles ».

Stratégie

Paragraphe 24.12 (ancien par. 24.11)

Remplacer le libellé de la première phrase par le libellé suivant :

« Pour atteindre l'objectif visé, la Division fournira promptement aux médias et à d'autres utilisateurs des nouvelles et d'autres produits (documents écrits, vidéo, audio et photographiques) et services d'information fiables, objectifs et, si possible, adaptés à chaque destinataire, en utilisant notamment les systèmes de diffusion sur Internet et mobiles les plus récents, l'accent étant mis sur le multilinguisme dès le stade de la planification. »

Remplacer le libellé de la deuxième phrase par le libellé suivant :

« Mettant l'accent sur le multilinguisme, elle s'emploiera à établir sur une base équitable, en redéfinissant les priorités selon les besoins, un plus grand nombre de produits d'information originaux dans toutes les langues officielles de l'ONU ou dans d'autres langues, grâce à des partenariats avec des diffuseurs mondiaux. »

Paragraphe 24.13 (ancien par. 24.12)

À la fin du paragraphe, ajouter le membre de phrase « produits dans les six langues officielles ».

Paragraphe 24.14 (ancien par. 24.13)

Remplacer le libellé du paragraphe par le libellé suivant :

« Les gains d'efficacité réalisés grâce à l'acquisition du système de gestion des fichiers numériques et autres outils sont examinés au titre du sous-programme et entraîneront des modifications dans les descriptifs de tâches et les responsabilités. Afin de garantir le maintien de la qualité et de la quantité des programmes et de renforcer le multilinguisme, le Département envisagera de regrouper les effectifs de certaines équipes en fonction des langues, de manière à couvrir chacune des six langues officielles de manière équitable. »

Sous-programme 3

Services de diffusion et de partage du savoir

Réalisations escomptées du Secrétariat

Remplacer le libellé de la réalisation escomptée a) par le libellé suivant :

« a) Renforcement de la diffusion des informations multilingues portant sur l'ONU grâce à l'utilisation de services et de médias divers et à des partenariats élargis à d'autres entités. »

Indicateurs de succès

À la fin du libellé de l'indicateur a) iii), ajouter le membre de phrase suivant : « au total et par langue officielle ».

À la fin du libellé de l'indicateur a) iv), ajouter le membre de phrase suivant : « dans les six langues officielles ».

Remplacer le libellé de l'indicateur b) ii) par le libellé suivant :

« ii) Intensification des communications internes grâce à l'utilisation d'iSeek et de deleGATE, afin que les États Membres bénéficient de l'accès à ces nouveaux outils, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans ses résolutions. »

Stratégie

Paragraphe 24.17 (ancien par. 24.16)

Remplacer le libellé de la première phrase par le libellé suivant :

« Afin de toucher une part plus importante de la population mondiale, la Division continuera d'attirer de nouveaux groupes multilingues d'appui, notamment des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dans le cadre de l'initiative Impact universitaire. »

Textes portant autorisation du programme

Après « [67/155](#) », insérer : « [67/292](#) Multilinguisme ».
